

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
8	10	8

Date de convocation 29 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE COX

◇ ◇ ◇ ◇

DÉLIBÉRATION : N° 11-2024

OBJET ; Participation financière au
voyage scolaire, année 2023-2024

Le 05 avril 2024
à 21 heures

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame OUDIN Céline, Maire.

Présent(e)s : Mmes BOURGEOIS Coralie, DELEZAIVE Renée et OUDIN Céline, Mrs CLEMENÇON Christian, HUAN Marc, LINK Phillip, LOYZANCE Jérôme et SAMAZAN Michel.

Absents excusés - Mrs GOMBERT Jonathan et MEUNIER Laurent

SECRETAIRE - Mme BOURGEOIS Coralie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'Ecole Primaire Publique de Brignemont d'une demande de subvention pour le voyage scolaire des enfants de Cox :

- Classe de découverte à Payolle (Campan), situé dans les Hautes-Pyrénées pour :
 - o un séjour du 12 au 14 juin 2024 pour 19 enfants de la commune de Cox dont le coût du séjour est de 210 € par élève.

La coopérative scolaire a financé le séjour d'1/3 de ces montants. Les familles ont également financé 1/3 de ces montants. Il est demandé à la commune de participer au tiers restant. 19 élèves de l'école résident dans la commune de Cox.

La participation financière totale pour ces voyages est de 1 330 €.

Madame le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- o **DÉCIDE** de verser une subvention à l'école à hauteur de :
 - o 70 €/élève pour le séjour complet, du 12 au 14 juin 2024,

Que cette aide sera limitée à un voyage par enfant pour l'année scolaire 2023-2024,
Que cette aide a été inscrite au budget et votée le 05 avril 2024

- o **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire pour exécuter cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Pour copie conforme,
Le Maire